



Chasse Sur Rhône, le 19/05/2026

ARRETE n° 044PM/2026

Le Maire de CHASSE-SUR-RHONE :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2211-1 et L.2212-1 et L.2212.22, concernant les pouvoirs de police du Maire,
- Vu le Décret N° 2009-16 du 07 janvier 2009, relatif à la déclaration préalable des ventes au déballage.
- Vu la demande de déclaration préalable de Monsieur BRIGANTINO Julien, domicilié 17 rue du Four banal 38460 Cremieu, en vue de l'organisation d'une vente au déballage pour la société AB SILVER GOLD, de la vente de bijoux, à l'hôtel IBIS 145 rue Pasteur 38670 CHASSE-SUR-RHONE.
- **Le Vendredi 29 MAI 2026 de 09h00 et 19h00.**
- Considérant que, d'un point de vue d'ordre public, rien ne s'oppose à la présente demande.

ARRETE

- **Article 1^{er}** : Monsieur BRIGANTINO Julien est autorisé à organiser une vente au déballage de bijoux d'occasions, à l'hôtel IBIS STYLES LYON SUD 145 rue Pasteur 38670 CHASSE-SUR-RHONE,
le Vendredi 29 Mai 2026 de 09h00 à 19h00.
- **Article 2** : Aucun affichage sauvage ni de panneaux publicitaires non conformes aux textes ne seront autorisés sur la voie publique
- **Article 3** : L'organisateur et les participants devront respecter les dispositions de la loi N° 96-603 du 5 juillet 1996.
- **Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :
 - M. le Sous-Préfet de Vienne, aux fins de dépôts
 - M. le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale
 - M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie de CHASSE/RHONE
 - M. BRIGANTINO Julien

Fait à Chasse sur Rhône, le 19/05/2026

Le Maire,
Christophe Bouvier

